

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE
DE L'ARRONDISSEMENT DE SENLIS

XI^e Volume.
N^o 22. — Octobre 1886.

EXTRAITS DU RÈGLEMENT

ART. 1. — La Société admet dans son sein les personnes étrangères à sa circonscription.

ART. 9. — Tous les Sociétaires reçoivent le Bulletin mensuel.

ART. 11. — Les Membres titulaires et les Dames patronnesses paient une cotisation annuelle de 10 fr.

ART. 12. — Toute personne désirant faire partie de la Société en qualité de Membre titulaire ou de Dame patronnesse devra en faire la demande au Président d'une Section, cette demande contenant déclaration d'élection de domicile à Senlis.

ART. 15. — Tout Membre qui voudra cesser de faire partie de la Société devra donner sa démission *par écrit* au Président de sa Section, assez à temps pour qu'elle parvienne au Bureau général avant le 31 Décembre. — Passé ce délai, la cotisation serait due pour la nouvelle année. (*Le refus du Bulletin ne constitue pas une démission*).

Les Sociétaires qui ne recevraient pas régulièrement le Bulletin, ou qui changeraient d'adresse, sont priés d'en informer le Secrétaire-Général.

Les Réunions générales de la Société ont lieu le premier dimanche de chaque mois, à 2 heures, et celles du Conseil d'administration le dernier dimanche, à 3 heures, dans une des Salles de l'ancienne Ecole des Frères.

SENLIS
IMPRIMERIE ERNEST PAYEN
9-11, place de l'Hôtel-de-Ville, 9-11

1886



MEMBRES PERPÉTUELS

M^{me} de Vatry. — M^{me} Corbin. — M. de Vatry. — M. Thirion. — M. Vernois. — M. de Maintenant. — M. Minguet. — M. Cagny. — M. Deshais. — M. Cossin. — M. Desachy (Charles). — M. le baron de Condé. — M. Bruslé. — M. Jannin. — M. Lemaire (de Nanteuil). — M. Froment (de Saint-Firmin). — M. de Maricourt. — M. Picard (de Crépy). — M. Brochon. — M. Perpette. — M. Bruet. — M. Am. de Caix de Saint-Aymour. — M. Corbin. — M. Thiénard. — M. Odent. — M. Frémy. — M. le baron Seillière. — M. Bourbonneux. — M. Sebert. — M. Vinet. — M. le baron de Saint-Marc. — M. le comte Amelot. — M. Drivière. — M. Guérard.

PRÉSIDENTS D'HONNEUR

M. le Préfet de l'Oise. — Monseigneur l'Evêque de Beauvais. — M. le Sous-Préfet de Senlis. — M. le Maire de Senlis.

BUREAU HONORAIRE

M. le comte de Maricourt, *vice-président*.
M. Cossin, *secrétaire*.
M. Reusse, *conservateur du matériel*.
M. Jassemmin, *secrétaire-général*.
M. Dubarle, *jardinier-professeur*.

BUREAU GÉNÉRAL

Président.....	MM. Vernois.
Vice-Présidents.....	Thirion, Brochon et Vinet.
Secrétaire-Général.....	Macret
Secrétaire-Général-Adjoint.....	Cagny.
Secrétaire.....	Legras.
Trésorier.....	Drivière.
Trésorier-Adjoint.....	Noché.
Bibliothécaire-Archiviste ..	X.
Conservateur du Matériel ..	Tirlet.

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Senlis : MM. Simon Compiègne. — Fossiez. — Bougeonnier. — Dupuis. — Guinand. — Salot. — Pecquet. — Palfroy. — Deslandes. — Bordier. — Ferraud. — Duronssoy.
La Chapelle-en-Serval : MM. E. Baudet. — Pichon.

JARDINIER-PROFESSEUR

M. Lozet.

SECTION DE LA CHAPELLE-EN-SERVAL

Président : M. E. Baudet. — Vice-Président : M. Lane.
Secrétaire : M. Rauscher. — Vice-Secrétaire : M. Dubray.
Trésorier : M. Huss.

VIENT DE PARAITRE

Chez PLON, NOURRIT et C^{ie}, éditeurs,
10, rue Garancière, à Paris.

TÊTE ROUSSE

PAR

PONTSEVREZ

Un beau volume des plus intéressants, in-18 jésus, 3 fr. 50.
(Envoi franco contre le prix en mandat-poste).

Du même Auteur :

LES ATTENTATS DE MODESTE

Roman dramatique et d'une haute portée morale que toute la presse a signalé comme une des œuvres les plus remarquables de ces derniers temps.

Un beau volume in-18 jésus, 3 fr. 50.

LA VIE MAUVAISE

POÉSIES

Couronnées par

L'ACADÉMIE FRANÇAISE

Un vol. in-18 jésus, 3 fr. 50.

JOUAUST, éditeur, Paris.

ON VA COMMENCER

SCÈNES ET SAYNÈTES

Interprétées par des Artistes du Théâtre Français, de l'Odéon, du Vaudeville et du Palais-Royal.

Un vol. in-18 jésus, 3 fr. 50.

TRESSE, éditeur, Paris.

Tous ces ouvrages se trouvent à la Librairie E. PAYEN,
Place de l'Hôtel-de-Ville, à Senlis.

PHYSIOLOGIE
ET
Culture du Blé

OU PRINCIPES A SUIVRE
POUR EN DIMINUER LE PRIX DE REVIENT

PAR
Eugène RISLER,
Directeur de l'Institut agronomique,
Membre de la Société nationale d'agriculture et du Conseil supérieur
de l'Instruction publique.

Ouvrage contenant 24 figures, 1 volume petit in-16, broché, 0,50 c.
(Librairie HACHETTE et Cie, 79, boulevard St-Germain, Paris).

M. Risler vient de rendre un vrai service à tous les agriculteurs en publiant à la librairie Hachette le petit volume que nous recevons, et que tous nos cultivateurs auront bientôt entre les mains, s'ils ont souci d'augmenter leurs revenus.

Tout le monde se plaint de ne pas vendre son blé ou de le vendre mal ; et, pour remédier à cet état de choses, on demande l'établissement d'un droit sur les blés étrangers pour relever les cours. M. Risler croit qu'on obtiendra un résultat plus sûr en diminuant le prix de revient du blé, c'est-à-dire en améliorant les procédés de culture pour faire produire davantage à la terre. Mais laissons la parole à l'auteur :

« Que nos blés soient protégés par des droits d'entrée plus ou moins fort sur leurs concurrents étrangers, que cette protection soit plus ou moins efficace (et, pour ma part, je doute qu'elle puisse faire monter le prix moyen sur nos marchés de plus de 1 à 2 francs par quintal, même avec un droit de 5 francs), il faudra, dans tous les cas, que nous arrivions à faire des blés dont le prix de revient ne dépasse pas le prix de vente.

« Le pouvons-nous ? — Oui.

« Je connais des fermes où le prix de revient du blé est de plus de 25 francs par quintal, mais j'en pourrais citer également, et j'en citerai, où ce prix de revient n'est que de 14 à 15 francs. Ces dernières ont-elles un privilège spécial sous le rapport du sol et du climat ? — Non, et, du reste, si elles avaient un tel privilège, le prix ou le loyer de leurs terres serait probablement d'autant plus considérable. Le blé y coûte moins cher parce que on y emploie des procédés de culture qui fournissent des récoltes plus abondantes avec des dépenses relativement plus modérées.

« Quels sont ces procédés ?

« Je vais essayer de les décrire aussi clairement que possible, et je serai heureux si ce petit livre peut contribuer à relever chez nos agriculteurs le courage abattu par les difficultés de la crise que nous traversons.

« La science des ingénieurs en abaissant le prix des transports, a facilité la concurrence que nous font les blés étrangers. La science des agronomes doit chercher à rétablir l'équilibre, en nous apprenant à produire à meilleur marché. »

L'auteur examine successivement toutes les questions qui peuvent influencer sur le prix de revient du blé, ainsi qu'on pourra s'en convaincre en lisant les titres des principaux chapitres de cet excellent ouvrage :

Le climat. — Le sol et les engrais. — Propriétés physiques des terres et développement des racines. — Place dans les assolements et cultures préparatoires du blé. — Variétés de blé. — Choix et préparation des semences. — Quantité de semence à employer par hectare. — Époque des semailles. — Profondeur des semis. — Semailles à la volée ou en lignes. — Automne et hiver. — Soins à donner au blé au printemps. — Floraison du blé. — Maturation et moisson. — Battage et produit

En suivant les sages conseils que nous donne M. Risler, nous verrons bientôt nos greniers se remplir à bon compte, et nous n'aurons plus rien à redouter de la concurrence des blés étrangers.

PROCÈS-VERBAUX

DES

Séances de la Section centrale

DES 5 SEPTEMBRE ET 3 OCTOBRE 1886,

PRÉSIDENCE DE M. VERNON, PRÉSIDENT.

Séance du 5 Septembre 1886.

La séance est ouverte à deux heures.

M. le Président rend compte des dispositions prises en vue de la prochaine exposition d'horticulture. L'emplacement sera le même qu'en 1884, mais l'importance des lots étant plus considérable, notre tente est insuffisante, et il devient nécessaire d'en louer une seconde. Des négociations ont été entreprises dans ce sens avec M. Hédouin, charpentier à Chantilly, qui consent à en louer une moyennant une somme totale de 120 fr., frais de montage et de démontage compris. Cette proposition, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Il est donné lecture d'une lettre en date du 4^{er} septembre 1886, adressée par le président du Syndicat des Horticulteurs de la région parisienne, en vue d'obtenir des secours en nature en faveur des victimes de l'orage du 23 août dernier. L'assemblée nomme une commission composée de MM. Tirlet, Noché et Tassin, chargée de recueillir des plantes et des boutures et d'en faire un envoi au nom de la Société.

La commission chargée d'examiner les cultures de gloxinias de M. Vaudier, jardinier-chef au château de Chaalis, propose d'accorder une médaille de vermeil de 1^{re} classe. Cette proposition est adoptée.

M. Ferraud obtient une *mention très honorable* pour ses apports, en séance, de gloxinias.

La séance est levée à quatre heures.

XI^e VOLUME. — N^o 22. — OCTOBRE 1886.

Séance du 3 Octobre 1886.

M. Brochon, président de la commission de l'exposition, rend compte des dépenses faites. Bien que toutes les factures n'aient pas encore été produites, il apparaît dès maintenant une augmentation de dépenses d'environ 460 fr. sur les crédits votés et les recettes réalisées. Cette augmentation se trouve compensée par la valeur des médailles restant en caisse.

L'assemblée prend connaissance de la lettre de remerciements de M. le Président du Syndicat des Horticulteurs-Marchands, relativement à un envoi par la Société, de boutures et de plantes aux horticulteurs de la région parisienne, victimes de l'ouragan du 23 août dernier, et décide que cette lettre sera publiée.

M. le Président rend compte des démarches qui ont été faites en vue de constituer le jury chargé d'examiner les candidats au poste vacant de jardinier-professeur.

L'assemblée est d'avis que le concours ait lieu dans la deuxième quinzaine d'octobre, et à la majorité de 10 voix (les membres du bureau s'étant abstenus), décide que l'examen sera public, et que l'indication du jour où il aura lieu sera portée à la connaissance des sociétaires.

La séance est levée à quatre heures.

LETTRE
du Syndicat des Horticulteurs
de la région parisienne.

Monsieur le Secrétaire-Général de la Société d'horticulture de l'arrondissement de Senlis (Oise);

Nous avons l'honneur de vous accuser réception de votre

estimée du 9 courant nous annonçant l'envoi d'un panier de boutures.

Grâce à un emballage parfaitement soigné, ces boutures n'ont nullement souffert du voyage; elles nous sont arrivées et ont été distribuées en très bon état à nos malheureux confrères sinistrés.

Tous avaient répondu avec empressement à l'avis que nous leur avons donné d'une distribution de plantes, boutures et graines; la répartition s'en est faite par les soins d'une commission nommée à cet effet par le Syndicat, de la façon la plus consciencieuse, au prorata des pertes et suivant la spécialité de chacun des intéressés. Ils en ont témoigné toute leur satisfaction et nous ont chargé de transmettre à leurs généreux donateurs l'expression de leur vive reconnaissance.

Aussi est-ce avec le plus grand plaisir que je m'acquiesce de cette tâche auprès de vous et des Membres de votre Société que je remercie infiniment, au nom du Syndicat et du Comité de Secours, d'avoir contribué par leur envoi à la bonne réussite de notre œuvre.

Veillez agréer, Monsieur, avec mes meilleures salutations, l'assurance de ma parfaite considération.

Le Délégué,

E. FORGEOT,

*Vice-Président du Syndicat des Horticulteurs
de la Région Parisienne.*

En publiant la lettre qui précède, notre but est de transmettre nos remerciements à tous nos généreux donateurs qui nous ont permis de faire un important envoi de boutures et de plantes au nom de notre Société d'horticulture. Depuis cette époque un nouvel appel à notre générosité nous est transmis par la Société Nationale des Horticulteurs de France. Nous en adressons une copie à chacun de nos sociétaires en les informant qu'une souscription est ouverte chez notre trésorier, M. Drivière, à Senlis, chargé de recueillir les fonds

et de les faire parvenir à leur destination. Le nom des souscripteurs sera publié dans le bulletin.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

Culture des plantes en appartements. — La famille des fougères, si féconde en variétés de toutes les formes, va nous fournir aussi quelques plantes qui pourront supporter, à l'aide de certaines précautions, la culture dans nos appartements. De ce nombre sont l'*alsophila australis*, le *cyathea medullaris*, si remarquable par ses pétioles entièrement noirs; quelques variétés d'*adiantum*, telles que le *gracillimum* et le *capillus veneris*; ces espèces sont précieuses à cultiver à cause de la délicatesse de leur feuillage.

Je vous recommanderai également le *polypodium glaucum*, dont les feuilles tranchent bien nettement, à cause de leurs reflets bleuâtres, sur celle des autres végétaux. C'est une espèce très utile pour garnir les jardinières; elle présente en outre l'avantage de se multiplier très facilement par la division de ses rhizomes: elle résiste aisément à la culture la plus défectueuse; c'est, en un mot, le digne pendant de l'*aspidistra*, que tout le monde connaît, et qui, je crois, rendrait des points aux plantes artificielles pour sa force de persistance.

Je noterai, en passant, le *dracœna indivisa*, le *dracœna congesta* et le *dracœna cannoefolia*, qui présentent un port gracieux et léger; quelques variétés de *yucca*; le *phormium tenax*, dont les feuilles étalées en éventail, ressemblent à des lames de sabre; le *calla œthiopica*, vulgairement connu sous le nom peu gracieux de pied de veau, qui lui vient de la forme de sa fleur; le *cyperus alternifolius*, très bon à cultiver comme plante aquatique; le *tradescantia*, l'*isolepis gracilis*, le *saxifraga sarmentosa*, qu'on peut employer pour garnir les

suspensions et les bords des jardinières; j'ajouterai aussi l'*ophiopogon japonicum*, dont le feuillage très léger reste toujours d'un beau vert; cette petite plante fleurit assez facilement; si les fleurs sont insignifiantes, en revanche elles donnent naissance à des baies d'une belle couleur bleu, d'où son surnom de plante aux turquoises.

Voulez-vous former un joli tapis toujours verdoyant? Remplissez de terre de bruyère une jardinière dans laquelle vous planterez quelques potées de lycopode ou *selaginella denticulata*; si la terre est maintenue régulièrement humide, elle ne tardera pas à être entièrement recouvertes par les tiges rampantes de cette gracieuse fougère.

Je ne saurais trop vous recommander l'*imantophyllum*, plus connu sous le nom de *clivia*; c'est une plante précieuse entre toutes; elle croît avec une grande vigueur, elle est d'une multiplication facile, grâce aux nombreux rejets que donne la tige mère; elle fleurit régulièrement chaque année, et même souvent deux fois dans l'année; son feuillage seul suffirait à en faire une plante ornementale de premier ordre. Les nouvelles variétés qu'on a obtenues depuis quelques années présentent un feuillage plus ample, des fleurs plus grandes et de coloris plus accentués; elles ont le défaut de rester jusqu'à présent à des prix assez élevés, ce qui fait qu'elles ne sont pas encore aussi répandues qu'elles le méritent.

Le *ficus elastica*, ou l'arbre au caoutchou, est une des plantes qui réussissent le mieux dans les appartements, surtout pour les exemplaires de moyenne force; les plantes plus fortes ont souvent l'inconvénient d'infléchir leurs feuilles contre la tige, ce qui leur donne un aspect triste et maladif.

Le genre *bromelia* nous fournit aussi un bon contingent de plantes très décoratives, les *nidularium*, les *tillandsia*, les *bibergia*, et surtout le *pourretia*, qui peut compter parmi les plantes les plus dures et les plus résistantes. Quelques-unes de ces broméliacées fleurissent en appartement, sans exiger

de bien grands soins; il faut surtout leur éviter les excès d'humidité, principalement pendant l'hiver.

On fera bien, pour rompre la monotonie, de mêler aux feuillages verts un certain nombre de plantes aux feuilles panachées; dans ce genre de végétaux nous pouvons trouver également quelques variétés assez résistantes. Je citerai entre autres l'*aspidistra* panaché, aux larges feuilles rubanées de blanc et de jaune; le *cyperus* à feuilles panachées; le *ligularia kœmpferi* dont le feuillage bien marqué de blanc et de jaune tranchera agréablement sur la couleur verte des plantes voisines; le *rhodea japonica* ainsi que l'*ophiopogon jaburan* fol. var. peuvent également être rangés parmi les bonnes plantes panachées.

Les *begonias* herbacés nous offrent aussi des plantes très ornementales et d'une culture relativement facile.

Les plantes grasses ou cactées, ont aussi leurs fidèles; si leur aspect n'a rien qui flatte l'œil, elles ont par contre l'avantage de réclamer fort peu de soins et de vivre pendant de longues années.

Je vous demande pardon, Mesdames, pour ce fastidieux défilé de noms qui n'ont rien d'harmonieux; mon excuse est que je ne les ai pas choisis; j'avoue d'ailleurs que les noms botaniques sont rarement d'accord avec les lois de l'euphonie; cela pourrait donner à penser que Messieurs les botanistes n'ont pas l'oreille musicale.

Il est encore une plante que bien des personnes sont tentées de cultiver dans les appartements, mais qui, la plupart du temps, ne donne que des déceptions; je veux parler du camélia. Il est difficile de le faire fleurir dans un appartement; il réclame, pour cela, des soins minutieux; il est essentiel d'abord de faire aoûté son bois, c'est-à-dire de permettre aux jeunes pousses de l'année d'arriver à l'état ligueux; pour arriver à ce résultat, il faut le mettre à l'air libre pendant les mois de juillet, août et septembre, soit dans un jardin, soit dans une cour, soit enfin sur un châssis de

fenêtre à l'extérieur, à l'exposition du levant et du couchant, en ayant soin de tenir la terre du pot régulièrement humide. Lorsque les boutons sont bien formés, il faut avoir soin, si l'été est sec, de répandre journellement de l'eau, principalement vers le soir, sur les feuilles et sur les boutons; cela est important pour que le feuillage se maintienne bien vert et pour que les boutons puissent se gonfler.

Dans les derniers jours du mois de septembre, rentrez le camélia dans une pièce bien éclairée, où vous lui donnerez le plus d'air possible. Il se trouvera bien de passer l'hiver dans une chambre où l'on ne fait pas de feu, pourvu toutefois que le thermomètre n'y descende pas au-dessous de zéro. Placé dans ces conditions, il n'aura guère besoin d'arrosements; tout au plus quelques gouttes d'eau tous les quinze jours environ.

Dès le commencement de janvier, vous pouvez transporter le camélia dans un appartement chauffé, en le plaçant le plus près possible du jour. Vous pourrez alors l'arroser plus copieusement et à des intervalles plus rapprochés. L'air de l'appartement étant toujours très sec, il est essentiel, tous les jours et même plusieurs fois par jour, si vous le pouvez, de mouiller les boutons à l'aide d'un petit pinceau imbibé d'eau. Cette opération a pour but de conserver leur élasticité aux membranes qui recouvrent le bouton; faute de ce soin, ces membranes se durcissent sous l'influence de la sécheresse atmosphérique; dès lors le bouton se trouve comprimé comme dans une cuirasse, ne pouvant pas prendre son développement normal, il s'atrophie, et finalement il tombe, emportant avec lui la fleur qu'il vous promettait depuis plusieurs mois. A l'aide de la petite opération que je viens de vous indiquer, le camélia pourra supporter une température de 16 à 18°; et vous aurez, à moins d'accidents imprévus, la satisfaction de le voir fleurir. C'est là un résultat qui réjouira vos yeux, en même temps qu'il flattera votre amour-propre par suite de la difficulté vaincue.

Je terminerai, Mesdames et Messieurs, en vous indiquant

le plus brièvement possible quels sont les principaux soins à donner aux plantes en général.

Pour qu'un végétal, quel qu'il soit, puisse prendre du développement, il faut lui donner de la nourriture, c'est-à-dire de la terre, dans laquelle il puisera les éléments nécessaires à l'accomplissement de ses fonctions végétatives. La plupart des plantes que j'ai passées en revue se cultivent dans la terre de bruyère. Pour les maintenir en bon état, il sera nécessaire de leur donner chaque année un repotage, c'est là, Mesdames, une opération que je vous engage à faire faire par un jardinier; vos mains délicates sont peu faites pour manier et fouler la terre; de plus, le repotage, pour être fait dans de bonnes conditions, exige une certaine expérience. Il vaut mieux faire ce travail tous les ans, en donnant à chaque plante un pot proportionné à son développement, que de donner un pot beaucoup plus grand, dans l'espoir que la plante trouvera ainsi une nourriture suffisante pour deux ou plusieurs années. C'est là un mauvais calcul, car on s'expose, si les arrosements sont faits par une main inexpérimentée, à amener de la pourriture aux racines, et par conséquent à faire souffrir la plante ainsi traitée, au lieu de la faire prospérer. L'époque la plus favorable pour opérer le repotage est généralement le printemps, c'est-à-dire le mois de mars, parce que les plantes peuvent alors en profiter pendant toute la bonne saison.

Les arrosements ont une importance capitale en horticulture; c'est une question de vie ou de mort pour les plantes qui vivent renfermées. Tout le secret consiste à les donner à temps et à ne donner à chaque plante que la quantité de liquide qu'elle peut absorber; l'excès peut être ici plus nuisible encore que le défaut. Il serait impossible de tracer des règles absolues en cette matière, parce que les conditions dans lesquelles les plantes sont placées sont extrêmement variables; il y a néanmoins quelques principes qui trouveront partout leur application.

(*Journal de la Société rég. d'hort. du nord de la France*).

Etude sur les massifs de Chrysanthèmes. — Nous reproduisons la communication suivante, faite à la Société d'horticulture de Chalon-sur-Saône :

Monsieur le Président,
Messieurs et chers Collègues,

J'ai l'honneur de vous remettre une étude sur la composition des massifs de Chrysanthèmes.

Vous me permettez, dès mon début, de qualifier le Chrysanthème, cette plante tant estimée en ce moment, de *Reine d'automne*, titre qu'elle mérite. En effet, quelles sont les fleurs dont nos jardins sont émaillés depuis novembre? Donc, elle règne bien en reine.

J'aborde mon sujet : *Du parti que l'on peut tirer du Chrysanthème fleurissant en automne et des variétés qui conviennent pour la garniture des massifs.*

Je n'entreprendrai pas de vous citer toutes les variétés qui conviennent, ce serait un travail trop compliqué et inutile; les quelques variétés que je signalerai seront suffisantes, de coloris brillant et prises sous tous les types.

Nous avons quelques variétés de Chrysanthèmes qui fleurissent en été, et qui sont en pleines fleurs au moment où nos parterres sont fleuris, mais elles ne sont pas cultivées pour cette raison, et pour leur très grande infériorité sur ceux d'automne.

Si de cette dernière série, on en composait des massifs, leurs fleurs, pour la plupart, étant passées ou dégénérées en automne, on n'aurait rien de mieux à faire qu'à les remplacer par les Chrysanthèmes de cette saison.

Les variétés que l'on devra prendre de préférence seront celles qui commencent à fleurir, dans notre région, à partir du 15 octobre.

Le choix qui suit a été fait dans ma collection, qui se compose de 300 variétés. Peut-être sera-t-il bon ?

Comme coloris, j'ai adopté le blanc pur, le rose vif, le

jaune, le jaune orange, le rouge feu, le rouge foncé et le violet pur, soit les variétés qui tranchent le plus sur les pelouses.

En fait de massifs, l'on peut en faire de variés ou d'une seule couleur, bordés ou non de Chrysanthèmes d'une hauteur moyenne, ou naine.

Pour vous guider, chers Collègues, j'indiquerai, après chaque variété signalée, le parti que l'on pourra en tirer dans la composition des massifs. Quant au nombre de variétés, je me restreindrai à une de chaque coloris cité et à quelques variétés pour bordures.

Cette plante rustique pouvant être largement multipliée en serre tempérée ou sous châssis, depuis février jusqu'en mars, et en pleine terre d'avril au 1^{er} juillet, il sera facile, en bouturant ses Chrysanthèmes dès ces époques, d'avoir assez de sujets pour la plantation des massifs, au moment où leurs premières fleurs s'épanouiront.

Les boutures seront élevées, en bonne saison, dans le jardin potager ; quand à leur transplantation, le Chrysanthème ayant beaucoup de chevelu, elles n'en souffriront pas.

Si l'on prend la précaution de couvrir ses massifs avec des paillasons, on abrite ses plantes contre les pluies, la neige, les gelées blanches, qui abiment leurs fleurs et les font passer, et contre les vents, qui les fatiguent.

Une bonne exposition au pied d'un mur, au midi, conviendrait on ne peut mieux, et là, il sera encore plus facile de les abriter.

En soignant ses Chrysanthèmes ainsi, on doit espérer les conserver en fleurs jusqu'en décembre, car ils peuvent supporter quelques degrés de froid de plus que ceux qui sont en pleine terre.

Par le beau temps, on les découvrira.

Voici des variétés qui peuvent convenir pour massifs :

Alexandre Dufour. — Japonais d'un beau violet évêque fleur grande.

Lady Selbourne. — Japonais d'un blanc pur, après entière floraison, fleur grande.

Mon Bijou. — Japonais à fleurs moyennes, d'un beau rouge feu, bordé or, coloris d'un très grand effet.

M Frémy. — Chrysanthème chinois d'un beau jaune orangé, à fleur grande.

Ces quatre variétés, de végétation moyenne, peuvent être employées comme contre-bordure.

Rose suprême. — Chrysanthème chinois à fleurs moyennes ; sa qualité indique suffisamment son coloris.

M. Moussillac. — Japonais d'un très beau rouge foncé éramoisi, à grandes fleurs.

Ces deux dernières variétés sont de bonne végétation et doivent figurer au centre d'un massif.

VARIÉTÉS POUR BORDURES

Bolide. — Petit pompon jaune vif, qui se couvre littéralement de fleurs et peut servir de bordure aux variétés *Rose suprême* et *M. Moussillac*. Il peut être également employé seul pour massif.

Petite Marie. — Pompon à petites fleurs, d'un beau blanc ; plante moyenne, tout à fait naine et recommandable.

Mont-d'Or. — Pompon à très petites fleurs, d'un beau jaune d'or et rouge cramoisi, d'un brillant effet.

Patriote Français. — Variété de même type, à coloris rouge éblouissant.

Marie Degressy (P. DEGRESSY, 1885), ou la très belle variété *Sœur Mélanie à feuillage panaché, d'un beau jaune*, accident de sève, que j'ai fixé.

Cette nouveauté est bien supérieure à *Sensation*, Chrysanthème pompon, à très petites fleurs blanches, à centre vert, à panachures moins tranchantes et de faible végétation.

La variété *Sœur Mélanie* est, du reste, très appréciée par les fleuristes, pour poterie et bouquets, ses fleurs sont moyennes, de la série des Chrysanthèmes chinois ; elles s'épanouissent dès le 15 octobre, et se conservent aussi long-

temps que celles des variétés les plus tardives ; à ce double point de vue et comme bordures de massifs de Chrysanthèmes, la variété *Marie Degressy* sera, j'ose l'espérer, la bien venue dans le monde horticole.

Si cette variété venait à s'emporter, par des pincements successifs, on la maintiendrait en bonne harmonie avec les autres variétés.

Je pense qu'avec ces éléments, Messieurs et chers Collègues, qui connaissez les variétés citées, vous pouvez vous rendre compte des effets qu'elles peuvent produire en massifs, et du parti que l'on peut espérer en tirer au point de vue de l'ornementation des jardins et des parcs.

Pour terminer, j'ajouterai qu'il est possible, avec les Chrysanthèmes, de faire de véritables massifs mosaïques (couronnés et autres), comme ceux indiqués pour les rosiers de M. Abel Myard, vice-président de la Société d'horticulture de Chalon-sur-Saône.

En prônant le Chrysanthème, ma pensée est loin d'affaiblir le mérite de la rose, c'est du reste une chose impossible, et si je présente pour lui succéder, comme floraison, l'une de ses sœurs, *la Reine ou Rose d'automne*, que d'innombrables amateurs estiment tant à présent, c'est qu'elle en est digne.

Croyez, Messieurs et chers Collègues, à l'assurance de mon entier dévouement à la Société.

PROSPER DEGRESSY,

*Fleuriste et Pépiniériste, avenue de la Citadelle,
à Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire).*

A VENDRE à l'amiable, **une Tente** de 30 mètres de longueur sur 10 mètres de largeur, susceptible d'être utilisée pour Expositions d'horticulture, Bals, Fêtes, Distributions de prix, etc.

S'adresser à M. le Président de la Société d'horticulture de l'arrondissement de Senlis.

ENGRAIS G. SERPIN

INSECTICIDE UNIVERSEL

à base de goudron, breveté s. g. d. g.

A PARIS, 24, rue des Halles.

Récompensé par l'Académie Nationale : Paris 1884.
Grand Diplôme d'Honneur, Médaille d'Or : Paris 1883.
Reçu en souvenir de reconnaissance une grande médaille de vermeil avec diplôme, offerte le 17 août 1884,
par MM. les Agriculteurs des départements de la Seine et Seine-et-Oise,
en témoignage de leur satisfaction
pour les résultats obtenus sur leurs récoltes par l'emploi des Engrais
G. SERPIN.

Les ENGRAIS G. SERPIN, Insecticide universel,
à base de goudron, breveté s. g. d. g.,
sont les seuls produits en France, ayant obtenu les plus hautes
récompenses accordées à ce genre de fabrication.

*Une notice explicative est adressée franco aux personnes
qui en font la demande.*

SE MÉFIER DES CONTREFAÇONS

DESTRUCTION DE TOUS LES INSECTES NUISIBLES
à toutes les cultures.

ENGRAIS G. SERPIN
Insecticide complet pour toutes cultures (*dosage garanti*).

FERTILISANT G. SERPIN
Insecticide spécial pour vignes et horticulture.

INSECTICIDE PUR G. SERPIN
Pouvant se mêler à tous les engrais.

LEFÈVRE
SERRURIER-CONSTRUCTEUR
A SENLIS

Spécialité de Grilles en tous genres.

SERRES — CHASSIS DE COUCHES
Outillage et tous Accessoires pour Jardins.

VENIER
ENTREPRENEUR DE MENUISERIE
SENLIS (OISE).

Châssis en bois. — Coffres.
Treillages en tous genres.
Kiosques rustiques et en bois découpé.
CLÔTURES EN BOIS POUR PARCS ET JARDINS

Grandes Pépinières de Bargny
PAR BETZ (OISE).

Armand MOREL

Lauréat de la Prime d'honneur de l'Horticulture en 1885
au Concours régional de Beauvais.

Grandes Variétés
DE
PLANTES DE TOUTES SORTES

Demander le Catalogue.

IMPRIMERIE ADMINISTRATIVE ET COMMERCIALE

FONDÉE EN 1751

ERNEST PAYEN

IMPRIMEUR BREVETÉ

9-11, Place de l'Hôtel-de-Ville, 9-11

SENLIS

Ouvrages de Ville et d'Administration.
Affiches de toutes grandeurs, en noir et en couleurs
Labours — Prix-Courants — Catalogues.
Avis d'Expédition, de Traite, de Règlement.
Factures. — Relevés de Comptes. — Têtes de Lettres.
Prospectus. — Circulaires.
Billets à ordre. — Mandats. — Chèques. — Reçus. — Bordereaux.
Cartes d'Adresse. — Cartes d'Envoi.
Billets de Naissance. — Lettres de Mariage et de Décès.
Actions. — Obligations.
Diplômes.
Plans. — Fac-Simile. — Musique. — Marmots.
Cartes de Visite.
Registres imprimés, réglés, foliotés et perforés.

Imprimés pour Tirs à l'Arbalète, Tirs à l'Arc, Tirs au Fusil et au Pistolet.

AFFICHES DE FÊTES — BILLETS DE LOTERIE

LETTRES DE DÉCÈS EN UNE HEURE

FOURNITURES DE BUREAUX

N. ANTOINE ET FILS

PREMIÈRES RÉCOMPENSES
A TOUTES LES EXPOSITIONS

ENCRE COMMUNICATIVE

VIOLET NOIR

la seule donnant des copies parfaites plusieurs mois après l'écriture.

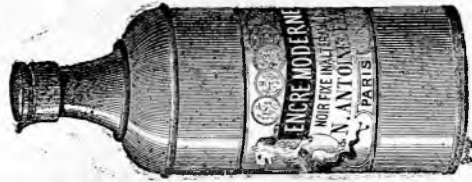
ENCRE MODERNE

NOIR FIXE INALTÉRABLE

très noire en écrivant et résistant à l'usage du papier buvard.

ENCRE BLEU-NOIR --- ENCRE ÉCARLATE

En vente chez E. PAYEN, Imprimeur-Libraire, place de l'Hôtel-de-Ville, à Senlis.



Leçons d'Horticulture.

NOVEMBRE 1886.

Plantation des Arbres fruitiers. — Choix des sujets.

<i>Senlis :</i>	Dimanche 7, à midi 1/2, au jardin de la Société.
<i>Saint-Maximin :</i>	Jeudi 11, à 10 heures du matin, à la mairie.
<i>Précy :</i>	Jeudi 11, à 2 heures de l'après-midi, à la mairie.
<i>Pontarmé :</i>	Dimanche 14, à 9 heures du matin, à la mairie.
<i>La Chapelle :</i>	Dimanche 14, à 2 heures de l'après-midi, à la mairie.
<i>Montlévêque :</i>	Jeudi 18, à 10 heures du matin, à la mairie.
<i>Ermenonville :</i>	Jeudi 18, à 2 heures de l'après-midi, à la mairie.
<i>Fleurines :</i>	Dimanche 21, à 10 heures du matin, à la mairie.
<i>Pont-Sie-Maxence :</i>	Dimanche 21, à 2 heures de l'après-midi, à la mairie.
<i>Vineuil :</i>	Jeudi 25, à 10 heures du matin, à la mairie.
<i>Apremont :</i>	Jeudi 25, à 2 heures de l'après-midi, à la mairie.
<i>Baron :</i>	Dimanche 28, à 10 heures du matin, à la mairie.
<i>Nanteuil :</i>	Dimanche 28, à 2 heures de l'après-midi, à la mairie.
<i>Crépy :</i>	Mardi 30, à 10 heures du matin, à la mairie.
<i>Betz :</i>	Mardi 30, à 2 heures de l'après-midi, à la mairie.

AVIS

Tarif des Annonces.

Depuis le 1^{er} janvier 1885, M. Payen est concessionnaire de la publicité à faire par la voie du Bulletin, dans lequel il est autorisé à insérer des feuilles d'annonces de toute nature.

Les tirages supplémentaires du Bulletin (préalablement autorisés par la Société), ainsi que les encartages, seront également confiés aux soins de l'imprimeur.

Toute demande de publicité lui sera donc adressée.

Les *Sociétaires seuls* continueront à jouir du tarif réduit.

Pour une Case :

4 fois	2 fr. 50		6 fois de suite. . .	40	»»
3 fois de suite. . .	6	»»		12 fois de suite. . .	48 fr.

Ils auront également un rabais de 25 0/0 sur les encartages et tirages supplémentaires, à la condition toutefois que leur publicité ne se rapporte qu'à l'horticulture, arts et industries s'y rattachant, vente et location de jardins.

La Société continuera à insérer gratuitement sur la couverture, les demandes d'emploi faites par les ouvriers jardiniers.

Exposition permanente.

La Société vient de décider que MM. les Fabricants et Marchands d'objets d'art décoratif et accessoires de jardin, pourraient être autorisés à exposer gratuitement au jardin de la Société des spécimens de leur industrie (avec indication de leur adresse).

En faisant leur demande au Président, ils indiqueront la nature, le nombre et la dimension des objets à exposer.

Les dits objets ne pourront séjourner moins d'une année.

La Société ne prend à leur égard aucune responsabilité.

Affichage.

La Société vient d'affecter une partie des murs de son jardin à l'affichage de MM. les Horticulteurs et Fabricants d'objets d'art et d'industrie horticole.

Un cadre spécial recevra les affiches de vente et location de champs, fermes, jardins, parcs et immeubles de MM. les notaires et avoués et des particuliers.

Il y aura de ce fait à payer à la Société une redevance calculée sur la grandeur de l'affiche et le temps qu'elle devra y séjourner.

Jus de Tabac.

Messieurs les Sociétaires peuvent se procurer du jus de tabac au siège de la Société.

S'adresser à Mlle SEBERT, concierge.

Messieurs les Sociétaires qui désirent compléter la collection des Bulletins de la Société, peuvent s'adresser à M. Vinet, bibliothécaire. — Coût de chaque année, 2 fr.